

## Extrait d'acte de décès

### **Bien meuble**

Définition de glossaire

Mis à jour le 22 février 2016 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Désigne 2 catégories de biens : corporels (objets pouvant être déplacés, par exemple un véhicule) et incorporels (par exemple droits d'auteur, parts sociales)



***Mairie  
de Nargis***

*1, rue de la Mairie  
45210 Nargis*

*02 38 26 03 04 [accueil@mairie-nargis.fr](mailto:accueil@mairie-nargis.fr)*